

Vannes

Dans le golfe du Morbihan, cap sur la décarbonation de la navigation ?



DANS LE GOLFE, LA SEULE BORNE DE RECHARGE RAPIDE EST À ARRADON. DENIS BERTHOLOM ET BRIEU MORIN, VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN, ET SOIZIC DUBOIS, DIRECTEUR DU PORT D'ARRADON LA PRÉSENTENT. LE TÉLÉGRAMME/CATHERINE LOZAC'H

Catherine Lozac'h

Cet été, plusieurs professionnels de la mer ont opté pour des motorisations électriques. Mais les infrastructures suivent-elles ?

Le tour d'horizon est rapide. Dans le golfe du Morbihan, pour les bateaux, il n'existe qu'une double borne de recharge rapide de 32 A, à Arradon. Aucune en 64 A, l'intensité nécessaire pour une motorisation professionnelle. Le coût des infrastructures à créer a donné à certains projets le statut de serpents de mer, comme le passage à **l'électrique du petit passeur** entre Conleau à Vannes et Barrarrach à Séné.

Aux pontons, l'intensité des branchements classiques pour les plaisanciers s'échelonne de 10 jusqu'à 32 A, en tout cas au Crouesty et à Vannes, pour répondre aux besoins des grandes unités en escale. Ces prises 32 A, qui permettent une recharge lente, seront plus présentes au Crouesty dans les mois à venir. « Tout le réseau électrique va être restauré. C'est un budget d'un million d'euros », souligne Denis Bertholom, vice-président de la **Compagnie des ports du Morbihan (CPM)**, acteur majeur du golfe pour les amarrages sur ponton.

Anticiper ou s'adapter

« L'électrification de la navigation est une vraie source d'avenir, de renouvellement de la pratique, d'arrivée de nouveaux usagers », estime Brieuc Morin, **nouveau directeur de la CPM**. « La difficulté est de s'adapter aux besoins d'une offre encore balbutiante ». En clair, d'investir de manière proportionnée. Une analyse nuancée par Yannick Wileveau, fondateur de Naviwatt, entreprise vannetaise spécialiste des bateaux à propulsion électrique : « Il faut distinguer la plaisance et les bateaux de travail ». Côté pro, « le marché s'est déclenché autour de la période Covid ». Il cite les bateaux de tourisme à Paris dont le quart est déjà passé à l'hybride ou à l'électrique et l'enveloppe de plus de **62 M€ de l'Ademe** pour des projets de décarbonation maritime. « La plaisance, c'est plus mou ». Il pointe le coût pour les unités existantes de taille moyenne.

Mais s'il comprend les hésitations des capitaineries face au petit nombre de bateaux, il estime : « On n'anticipe pas assez les besoins. Il faut travailler maintenant pour être prêts dans cinq ans. Sinon, ça va freiner les pros, puis les plaisanciers ». La CPM planche en tout cas sur la situation du « **Pass'Avel** », la nouvelle navette à voile et moteur électrique qui doit continuer à utiliser du gasole faute de branchement possible à Port-Navalo. « Nos ingénieurs travaillent sur la solution d'une borne 64 A sur ponton partagé », annonce Brieuc Morin. L'évaluation du budget est en cours, mais le chiffre sera suivi de cinq zéros. « S'il y a d'autres demandes dans le golfe, on saura s'adapter », assure-t-il. La Compagnie a d'ailleurs été approchée pour un autre projet de bateau électrique à Port-Blanc. Du côté de l'Agglomération aussi, le sujet est sur la table. « Dans le cadre du label Territoire d'Industrie, l'Agglomération travaille à la structuration d'une filière industrielle « mobilités nautiques et maritimes décarbonées », qui a notamment pour objectif de décarboner la navigation sur le golfe du Morbihan », précise le service communication de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA).

Frédéric Lescure, le président de **Socomore**, participe à cette initiative. Depuis le printemps 2025, une vingtaine d'acteurs locaux - concepteurs de moteur, architectes, constructeurs navals -, mais aussi des experts du financement privé, se sont réunis régulièrement. « Un joli collectif s'est mis au travail. Il y a un consensus autour de la capacité de l'écosystème à accompagner l'électrification du golfe et faire émerger des entreprises qui vont se développer ». Dans les prochains mois, ce collectif devrait disposer d'un ponton dans l'avant-port de Vannes, quai Loïc Caradec, où quatre bateaux innovants locaux seront présentés. Une vitrine, qui demandera elle aussi à être branchée.